

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU BTAC

Date : 15 janvier 2026

Lieu : Piscine Intercommunale – 2 Quai de l’Écluse – 30300 Beaucaire

1. Ouverture de la séance

L’Assemblée Générale Ordinaire du BTAC est ouverte et présidée par Monsieur Yohan Thiebaud, Président de l’association.

L’Assemblée Générale porte sur la saison sportive 2024–2025, réalisée sous la responsabilité de l’ancien bureau et de l’ancienne présidente, Madame Nathalie Gauthey. Le bilan financier présenté est clôturé au 31 août 2025.

2. Présences

Sont présents ou représentés :

- Monsieur le Maire de Beaucaire, Monsieur Nelson Chaudon
- Monsieur Miguel Bruno
- Monsieur Andrée Cambi Gourjon, élu
- Sept membres du Bureau

La feuille de présence, dûment signée par les participants, est jointe en annexe.

3. Bilan financier – saison 2024–2025

Le bilan financier est présenté par la Trésorière, Madame Corinne Pinal.

Recettes :

- Subvention Ville de Beaucaire : 4 000 €
- Subvention de Tarascon : 0 €
- Ventes : 1 925,11 €
- Inscriptions : 101 106,56 €

Total des recettes : 115 106,56 €

Après prise en compte de l’ensemble des dépenses, le résultat financier fait apparaître un solde positif d’environ 10 000 €.

4. Bilan moral – saison 2024–2025

- Démission de l’ancien bureau en janvier 2025.
- Reprise du club par le nouveau bureau le 25 juin 2025.

- Absence d'accès aux comptes et documents financiers avant cette date.
- Ouverture des inscriptions pour la saison suivante en septembre 2025.

Malgré un contexte de transition, la continuité des activités du club a été assurée.

5. Situation actuelle du club – saison 2025–2026

Le club compte actuellement 570 adhérents, répartis comme suit :

- 397 enfants
- 40 adultes aqua bike
- 133 adultes

Le groupe compétition comprend désormais 27 compétiteurs, contre 9 la saison précédente.

Il dispose de la gratuité totale pour l'accès à la piscine, incluant l'ensemble des créneaux publics et toutes les lignes d'eau, conformément à l'accord donné par Monsieur Nelson CHAUDON).

Le Bureau est composé de 7 membres.

Le club emploie une salariée à l'accueil et dispose de 9 Maîtres-Nageurs Sauveteurs.

Faute de créneaux et de personnel suffisants, le club est contraint de refuser de nouvelles adhésions.

6. Perspectives

L'organisation d'une compétition interne du club est prévue au mois de mai 2026.

7. Vote de l'Assemblée Générale

Nombre de votants : 29

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

8. Questions diverses

- Travaux sur les hublots de la piscine : un nouveau devis, plus avantageux, a été accepté. Les travaux seront réalisés prochainement.
- Entretien des espaces extérieurs : l'achat de deux tondeuses est programmé.
- Alarme de la piscine : une réflexion est engagée afin de mettre en place une solution nominative sécurisée.
- Projet/avenir de la piscine ? Monsieur le maire s'en préoccupe, dit vouloir en finir avec le suspense et le gouffre financier que génère la piscine actuelle, souhaite impliquer le Bureau et les employés pour sortir un projet adapté, le moins cher possible d'ici deux à quatre ans avec une question sur le maintien des activités pendant la durée des travaux (12 à 18 mois environ), potentiellement en entente avec des structures aux alentours.

- Le Bureau est toujours en recherche de MNS supplémentaires, en particulier pour soutenir le groupe compétiteurs.
- Contrat aidé non renouvelé.

9. Clôture de la séance

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée.

Fait à Beaucaire, le 15 janvier 2026

Le Président,

Monsieur Yohan Thiebaud

La Trésorière,

Madame Corinne Pinal